

Édition 2018-2019

Rapport Environnemental, Social et Sociétal de la COMINAK



SOMMAIRE



Message du Directeur
Général
Moussa SOULEY



LA COMPAGNIE
COMINAK

- Notre situation géographique
- Nos activités



LE BILAN SOCIAL
DE LA COMINAK

- Les effectifs
- Les emplois
- Les relations professionnelles



L'ENVIRONNEMENT :
NOTRE GESTION

- Nos consommations
- Nos rejets



LE SOCIAL : SANTÉ,
SÉCURITÉ ET
RADIOPROTECTION

- Sécurité générale
- Radioprotection
- Santé



LE SOCIÉTAL :
NOS ACTIONS ET
CONTRIBUTIONS

- Le dialogue avec les parties prenantes
- Les retombées économiques
- L'intégration dans le territoire



LA TRANSPARENCE
DES REVENUS

- La mise en œuvre de l'ITIE
- Nos déclarations de revenus



Message du Directeur Général

Moussa SOULEY



Identifier les risques, évaluer leurs impacts, prévenir les situations où cela peut se produire, telle est notre démarche de gestion du périmètre santé-sécurité-environnement. Tout cela en recherchant un climat de confiance avec les parties prenantes.

Les réserves de la COMINAK s'épuisent, les conditions d'exploitation des gisements deviennent de plus en plus difficiles avec des marges financières qui ne permettent pas des investissements lourds, ce qui se ressent sur l'outil de production. A cela s'ajoutent les pertes de compétences liées aux sorties massives de personnel expérimenté ayant atteint la limite d'âge et la dégradation du marché de l'uranium. Dans ce contexte tendu, une bonne communication est nécessaire pour garder la confiance du personnel et des parties prenantes, pour avancer et préserver les fondamentaux : une base technique solide et des valeurs de progrès en matière de gestion de l'environnement et de la sécurité et santé au travail.

COMINAK a poursuivi les efforts d'amélioration de sa performance et de réduction des coûts durant ces deux dernières années.

Chaque membre du personnel, à son niveau, contribue de manière efficace, dans l'organisation du travail en place, au respect des règles et consignes édictées par le management. Grâce aux actions mises en œuvre, nous avons atteint l'essentiel de nos objec-

tifs de résultats et de processus HSE :

- Le maintien des certificats OHSAS 18 001 et ISO 14001 - version 2015 suite à l'audit de renouvellement de mai 2018 et de l'audit de suivi N°1 d'avril 2019 ;
- Le renforcement de la Culture Sécurité à travers la formation de l'ensemble de l'encadrement et des superviseurs par le cabinet DNV-GL axée sur les barrières de prévention, les visites de terrain et la prise d'engagements pour agir par chacun des salariés formés ;
- La régularité dans la remontée des presque-événements dont le nombre est passé à 470 en 2019 alors qu'il était de 180 en 2018 ;
- Le renforcement de la Culture Sécurité par le déploiement des "ancrages sécurité" du Groupe Orano.
- La baisse du nombre d'accidents de travail qui est passé de 40 en 2018 à 32 en 2019.

Ces performances ont été néanmoins entachées par nos mauvaises statistiques sur le Taux de Fréquence 1 des accidents (TF1) qui est passé de 1,27 (4 accident avec arrêt en 2018) à 3,12 en 2019 (9 accidents avec arrêt). Par ailleurs, la radioprotection indique une augmentation de la dose maximale

reçue entre 2018 (15,99 mSv) et 2019 (17,97 mSv) même si la dose moyenne est restée stable.

Le partage d'informations à travers nos canaux et supports de communication tels que la commission locale d'information ou notre rapport environnemental, social et sociétal annuel est très apprécié par nos parties prenantes. Cela facilite et accompagne notre intégration et notre ancrage territorial.

Après plus de quarante ans d'exploitation, l'épuisement de nos gisements devient tous les jours une réalité de plus en plus palpable.

Pour mieux anticiper l'arrêt de nos activités d'exploitation, un plan cadre de réaménagement a été réalisé entre 2016 et 2017 sous forme d'Avant-Projet Sommaire (APS). En 2019 ce plan a été repris sous forme d'Avant-Projet Détaillé (APD) pour préciser les options techniques, sociales et sociétales du réaménagement, les chiffrages et le planning de mise en œuvre associés.

Ces études et les travaux qui les supportent ont été conduits dans un processus qui a pris en compte un dia-

Éthique

En tant qu'acteur minier responsable, la COMINAK veille au respect par ses salariés du Code Éthique qui par conséquent agissent avec intégrité dans le respect des règles et engagements fixés par le Groupe Orano.

La COMINAK est attachée au dialogue social et le conduit avec sincérité et loyauté. Tout cela se traduit au quotidien dans le travail, la communication et l'écoute des salariés.

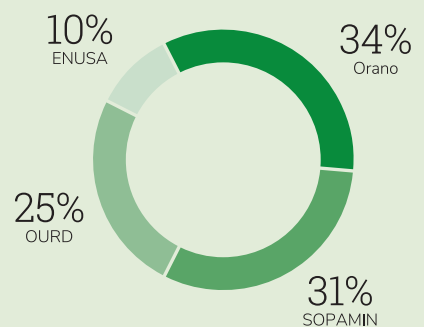
Le Code Éthique d'Orano est accessible à tous les salariés sur l'intranet du Groupe.

Gouvernance

La Compagnie Minière d'Akouta COMINAK est une société anonyme de droit nigérien avec un capital de 3,5 milliards de FCFA.

Le siège de la COMINAK est basé à Niamey, Immeuble SONARA 1, et son site d'exploitation à Akouta à Arlit.

Ses principaux actionnaires et leurs répartitions sont :



Le **Conseil d'administration** remplit les rôles suivants :

- Contrôle de la stratégie conduite par le dirigeant
- Apport de légitimité et de soutien à l'organisation
- Aide à l'établissement de la stratégie avec le dirigeant
- Validation des décisions et budgets de fonctionnement.

Il est composé de 9 administrateurs et 6 observateurs.

La direction générale est assurée par Monsieur SOULEY Moussa, et assistée par les directions suivantes :

- Le secrétariat Général
- Le contrôle Général
- Les ressources humaines
- L'exploitation minière
- La production

Comité de direction

Le Comité de direction, organe stratégique de la compagnie, se réunit une fois par semaine pour analyser les résultats et prendre les décisions qui garantiront l'atteinte des objectifs de production et performance globaux fixés. Il est en charge du pilotage de la compagnie, fixe et définit les règles de gestion en ligne avec la gouvernance globale.

Les membres du Comité sont les directeurs apportant leur support à la Direction générale.

gnostic des impacts auprès des parties prenantes, un accompagnement et un partage des solutions proposées avec les administrations centrales et locales. Nous nous sommes engagés à communiquer au fur et à mesure de son avancement à nos parties prenantes.

La mise en œuvre des options retenues est un grand défi technique, social et sociétal que nous devons relever dans les prochaines années.

Dans un souci d'éthique et de transparence, nous continuons à déclarer nos paiements versés à l'État du Niger. En 2018, le montant des paiements effectué s'élève à 9 234 689 110 FCFA et 8 685 566 390 FCFA en 2019. Toutes ces données sont publiées dans nos rapports annuels et disponibles au public.

Je vous souhaite une agréable lecture de notre rapport !



LA COMPAGNIE COMINAK



La Compagnie Minière d'Akouta est une société qui exploite du minerai d'uranium. Son cycle de traitement est composé de l'extraction, du traitement mécanique et chimique, et de la mise en fûts du concentré d'uranium.

NOTRE SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Le site d'exploitation de la COMINAK se trouve à Akokan à 15 km environ d'Arlit, dans la région d'Agadez.

Le centre d'Akouta où se déroulent les activités industrielles comprend deux (2) zones :

- Une **Zone Industrielle (ZI)** où se trouve la mine souterraine, l'usine de traitement du minerai et les services support,
- Une **Zone Urbaine (ZU)** à Akokan, qui fait partie de la Commune d'Arlit. La cité minière se situe à ce niveau, elle abrite les travailleurs et leurs familles.



NOS ACTIVITÉS

La COMINAK, l'une des plus grandes mines souterraines d'uranium au monde, extrait du minerai d'uranium à 250 m de profondeur.

Le gisement actuellement exploité est celui d'EBBA avec une épaisseur variant de 1 à 10 m pour une teneur entre 2 et 6%. La méthode d'exploitation est la méthode par chambre et piliers avec remblai alterné. Nos principales activités sont la recherche des ressources à travers la géologie, l'extraction du minerai par la méthode chambres et piliers à la mine et le traitement à l'usine.

Indicateurs Clés d'activités	2016	2017	2018	2019
Tonnage minerai extrait (t)	404 533	403 368	326 357	364 825
Tonnage minerai traité (t)	472 053	448 236	326 793	368 159
Production d'uranium enfûté (kg)	1 313 870	1 331 253	1 128 035	1 069 633

LA GÉOLOGIE

L'équipe de géologie permet à la mine d'optimiser l'exploitation du gisement afin d'estimer les ressources et les réserves de minerai de la COMINAK. Elle assure également le suivi des nappes aquifères, tout en mettant en œuvre des plans de progrès en termes de gestion de l'environnement et d'amélioration de la performance globale.

LA MINE

L'accès à la mine se fait par deux (2) galeries parallèles inclinées à 20%, et longues de 1300 m. La première galerie est utilisée pour la circulation du personnel et du matériel. La seconde comprend un convoyeur à bande qui permet de remonter le minerai abattu au jour.

Le cycle de travail nécessaire à la récupération du minerai est composé de cinq (5) opérations :

- **La foration**, qui consiste à faire des trous dans la roche pour placer les explosifs.
- **Le minage-tir**, action de mettre en place les explosifs, puis faire la mise à feu.
- **Le marinage**, correspondant au chargement et transport du minerai abattu par une chargeuse-transporteuse après le tir.
- **La purge-mécanique**, assurant l'écaillage mécanique des blocs de roche ébranlés par le tir.
- **Le boulonnage**, qui consiste à mettre en place les boulons d'ancrage pour soutenir le toit et les parements et sécuriser les galeries.



Opération de boulonnage



Vue de l'usine

L'USINE

Le processus de traitement du minerai consiste à extraire l'uranium contenu pour obtenir un produit concentré commercialisable (Yellow cake) contenant 75% d'uranium métal naturel.

Le procédé mis en œuvre dans l'usine est une attaque sulfonitrique d'un minerai finement broyé. Les différentes étapes sont :

- **Préparation mécanique du minerai** : elle vise à réduire la taille des blocs de minerai par broyage, à le sécher puis à le tamiser pour alimenter en continu un imprégnateur.
- **Mise en solution et séparation liquide/solide** : l'uranium est mis en solution à partir d'une imprégnation du minerai à l'acide sulfurique concentré et du nitrate d'ammonium. Les jus uranifères (6 grammes par litre) sont récupérés et les résidus solides sont évacués et mis au terfil.
- **Purification/Concentration** : l'uranium est transféré des jus de production chargés à 6g/litre vers une solution de saumure (sel) qui le concentre à 50g/litre à l'aide d'un solvant aminé.

- **Précipitation/Séchage/Enfûtage** : la saumure uranifère est précipitée pour former de l'uranate de magnésie. Ce dernier, filtré sous vide, est séché à haute température ; il est ensuite enfûté puis exporté vers les clients (Yellow cake).



Atelier filtration



Nos cœurs d'activités sont l'extraction et le traitement du minerai d'uranium

LE CONTACT

Faisant partie de l'usine, l'atelier contact est l'unité de production d'acide sulfurique, principal réactif nécessaire à l'extraction (au traitement) du minerai.

L'acide est obtenu à partir du soufre solide, qui fondu à haute température, subit une transformation pour donner le dioxyde de soufre (SO₂).

Après oxydation du SO₂ en SO₃ (trioxyde de soufre), l'ajout d'eau donne de l'acide sulfurique (H₂SO₄).

NOS SERVICES D'APPUI

Les services d'appui regroupent l'ensemble des ateliers, groupes et services contribuant chacun dans son domaine au bon fonctionnement de la Compagnie.

Les différents ateliers sont : les ateliers machines et outils, mécanique et électrique.

Les groupes sont les suivants :

- Le groupe de **Gestion des Ressources Humaines** (GRH) en charge de la recherche, du maintien et du développement des compétences nécessaires au bon fonctionnement de la Compagnie ;
- Le groupe **Médical** (MED) assure la surveillance médicale des travailleurs à travers la médecine générale et la médecine de travail, ainsi que celle de leurs familles grâce à des soins de santé de qualité ;
- Le groupe **Gestion des Achats et Approvisionnement** (GAA) assurant les achats et les stocks de matériels, le transit et la douane ;
- Le groupe **Hygiène, Sécurité et Environnement** (HSE) propose la stratégie, la politique dans les domaines cités et veille à l'application des normes et procédures ;
- Le service **Système d'Information et de Contrôle de Gestion** en charge de la recherche, du maintien et du développement des systèmes et outils informatiques et du contrôle de gestion ;
- Le **chargé de Mission Sécurité** coordonne avec le groupe HSE la détection préventive des signaux et écarts sécuritaires, et propose des traitements rapides et efficaces ;
- Le **chargé de Mission Réaménagement du Site** coordonne et suit les sujets, études, planning et tâches du réaménagement ;
- La **Cellule Information Communication** (CIC) en charge de la stratégie et du déploiement de la communication locale ;
- Le Service **Électricité et Utilités** chargé de produire et distribuer l'eau et l'électricité, ainsi que de gérer le matériel froid et la maintenance électrique ;
- Le Service **Excellence Opérationnelle** participe à l'élaboration du master plan du site en conformité avec les objectifs d'Orano Mining et suit sa mise en œuvre.

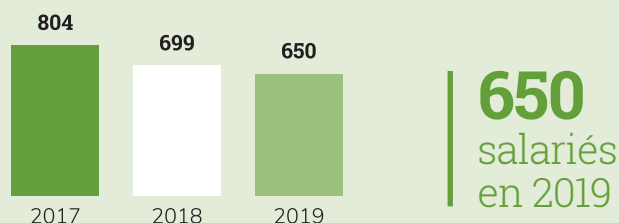
LE BILAN SOCIAL DE LA COMINAK

Le Bilan Social présente un aperçu de la gestion du personnel à travers les différentes évolutions sur les effectifs, l'emploi etc.... Il constitue un instrument d'analyse des conditions sociales au sein de l'entreprise.

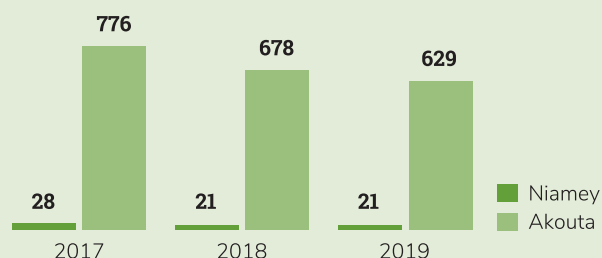


LES EFFECTIFS

Évolution des effectifs de 2017 à 2019



Évolution des répartitions sur 3 ans

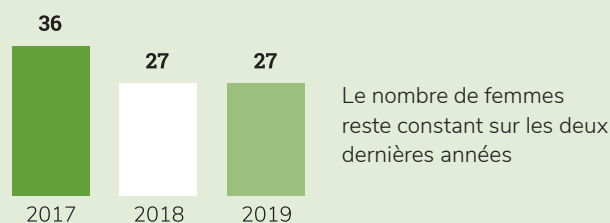


Répartition par catégorie

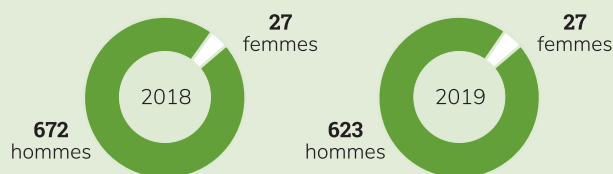
Catégories	2017	2018	2019	Écart 2019/2018
PS*	57	52	49	-3
AMT*	148	131	125	-6
OE*	599	516	476	-40
TOTAL	804	699	650	-49

LES EMPLOIS

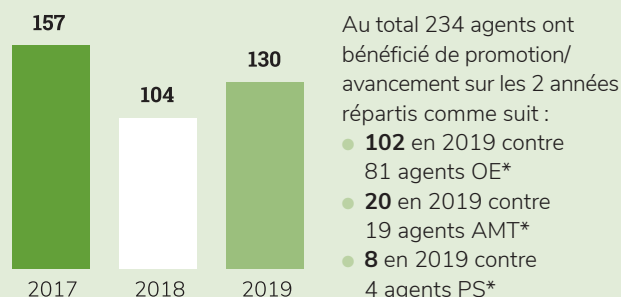
Évolution des effectifs de femmes sur 3 ans



Égalité professionnelle - répartition au sein de la compagnie



Évolution des promotions/avancements



LA SOUS-TRAITANCE

La COMINAK génère des emplois indirects à travers la sous-traitance. Il existe deux (2) types de prestations :

- Les prestations sous contrat qui concernent les principales activités récurrentes : le gardiennage, la serrurerie, le caoutchoutage, la peinture, la plomberie, l'hydraulique (entretien des réseaux), la menuiserie, la vulcanisation, la manutention (au niveau des magasins), le transport du personnel, les sondages et gros trous, etc...
- Les prestations sous demande de travaux, qui concernent les activités ponctuelles : la chaudronnerie, la soudure, la mécanique, la maintenance, le génie civil, l'assainissement, l'électricité, l'automatisme, l'instrumentation, l'électromécanique, les travaux miniers, les travaux publics et carrières, les forages, etc...

Le tableau ci-dessous donne la répartition des effectifs employés en sous-traitance sur les quatre dernières années :

	2016	2017	2018	2019
Demandes de travaux Permanentes	92	89	28	18
Prestataires sous contrat	619	621	561	550
Prestation (Niger Labour)	0	0	0	29
TOTAL	711	710	589	597

LES RELATIONS PROFESSIONNELLES

LE COMITÉ SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL (CSST)

Le CSST a pour mission :

- Analyser les conditions de travail et les risques professionnels auxquels peuvent être exposés les travailleurs,
- Contribuer à la promotion de la prévention des risques professionnels et formuler des propositions d'amélioration,
- Procéder à des inspections des lieux de travail,
- Réaliser des enquêtes notamment à la suite d'accidents du travail.

Il est composé de 21 membres dont :

- 7 membres de droit,
- 4 membres élus-cadres dont 2 suppléants,
- 10 membres élus ouvriers et employés dont 5 suppléants.

Les activités réalisées en 2018 et 2019 sont principalement :

- Visite trimestrielle de contrôle de conformité des travaux en hauteur à l'Usine (PDP*, Permis, EPC*, EPI*, ...)
- Audit des opérations de manutention manuelle des réactifs
- Audit des opérations de maintenance à la mine
- Formation/Sensibilisation des correspondants santé, sécurité, environnement et qualité
- Flash d'information sur les zones fumeurs

LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ET LES SYNDICATS

Les représentants élus sont mandatés pour une période 2 ans. Le taux de participation aux dernières élections est le suivant :

- **Cadres :**
 - Titulaires : 64%
 - Suppléants : 65,33%
- **Ouvriers & Employés :**
 - Titulaires : 64,66%
 - Suppléants : 63,56%



Réunion direction et représentants du personnel

LES RENCONTRES DES REPRÉSENTANTS AVEC LA DIRECTION

Le protocole d'accord signé entre la Direction générale de COMINAK et les Représentants du personnel est respecté et mis en œuvre sur la base d'une plateforme revendicative.

Les principaux sujets d'échange sont :

- l'organisation du travail
- le partage d'informations et les décisions du Conseil d'Administration


- les avantages sociaux
- les objectifs de production
- les primes liées à la production

La Direction comme les Représentants se disent ouverts au dialogue pour garantir la sérénité du climat social au sein de la Société.

Nombre de rencontres direction/représentants en 2018-2019

Structure	Délégation du Personnel (DP)		Syndicats	
	Délégation du personnel Cadre (DPC)	Délégation du personnel Ouvriers & Employés (DP / OE)	Syntramin	Synamin
Nombre	35	61	99	99
Sous-total	96		198	
TOTAL	294			

L'ENVIRONNEMENT : NOTRE GESTION



**POLITIQUE
SANTÉ-SECURITE-ENVIRONNEMENT**

La préservation de la santé, de la sécurité des travailleurs et la protection de l'environnement font partie intégrante des responsabilités de notre compagnie et sont indispensables à l'atteinte de nos objectifs et l'amélioration de nos performances industrielles.
Notre démarche de progrès continu mise en œuvre au quotidien par l'ensemble de notre personnel et celui de nos sous traitants doit contribuer à parvenir à ces résultats. Elle s'appuie sur le suivi de nos performances et l'évaluation de nos moyens et de nos méthodes.

Cet engagement s'inscrit dans une logique de développement durable, de respect des exigences légales et réglementaires relatives à nos activités, de respect des valeurs et des orientations de la politique Santé, Sécurité et Environnement du groupe Orano.
Notre système de management intégré s'appuie sur la norme ISO 14001:2015 et le référentiel OHSAS 18001

Les objectifs de notre politique Santé Sécurité Environnement sont les suivants :

SANTÉ-SECURITE	ENVIRONNEMENT
<ul style="list-style-type: none">Augmenter notre niveau d'exigences en matière de respect des standards santé sécuritéTendre vers le « zéro accident » en améliorant les conditions de travail de notre personnel et de nos sous traitants par la prévention des risques professionnelsCapter, analyser et agir sur tous les signaux faibles pour assurer la prévention des accidents de travailRespecter et faire respecter par nos sous traitants la législation en matière de surveillance médicale du personnelFormer notre personnel et accompagner nos sous traitants pour augmenter leur compétence en gestion de risques Santé Sécurité	<ul style="list-style-type: none">Augmenter notre niveau d'exigences en matière de respect des standards environnementCapter, analyser et agir sur tous les signaux faibles pour assurer la prévention des incidents environnementauxRéduire nos consommations en eau, électricité, gazoil et huile hydrauliquePoursuivre nos actions de prévention des pollutions potentielles liées à nos activitésFormer notre personnel et accompagner nos sous traitants pour augmenter leur compétence en gestion des impacts de nos activités sur l'Environnement

Et Informer nos parties prenantes et nos collaborateurs sur notre politique et sur les résultats obtenus

Pour atteindre ces objectifs, le Management s'engage avec leadership à :

- Mettre en place l'organisation appropriée et y allouer les moyens adaptés
- Informier et mobiliser les collaborateurs

afin d'avoir une adhésion pleine et entière de chaque collaborateur à cette politique. Cette adhésion doit être visible à travers son implication, son engagement actif, un comportement responsable et exemplaire, sa volonté de diffuser et de faire connaître les bonnes pratiques

Le Directeur des Exploitations
Abdou Rarack AMADOU

AF AQ
OHSAS 18001

Avril 2018

AF AQ
ISO 14001

Le Directeur Général
Moussa SOULEY

Notre système intégré de gestion de l'Environnement et Santé/Sécurité vise à identifier les impacts de nos activités et les risques associés, et mettre en œuvre une démarche de prévention de ces risques avec une vision en cohérence avec la stratégie de la compagnie à moyen et long terme.



En ligne avec notre politique Santé, Sécurité et Environnement, des programmes sont mis en place pour mesurer, contrôler, surveiller et diminuer notre empreinte environnementale.

Notre système de management intégré basé sur les normes ISO 14001 et OHSAS 18001 nous permet de suivre les progrès obtenus à travers des audits internes et externes.

-8,52% de la consommation d'eau potable en 2019

Consommation d'eau potable ZI et ZU (période sous revue)

(en m ³)	2015	2016	2017	2018	2019	Écart 2019/2018
Eau potable ZI	268 863	245 368	286 903	290 518	256 674	-33 844
Eau potable ZU	1 205 685	1 100 236	1 123 455	1 037 191	957 857	-79 334
TOTAL (ZI + ZU)	1 474 548	1 345 604	1 410 358	1 327 709	1 214 531	-113 178

ZI : Zone Industrielle - ZU : Zone Urbaine

NOS CONSOMMATIONS

L'EAU

La production d'eau se fait à partir d'un réseau d'une dizaine de puits en exploitation. Cette eau a deux (2) destinations : l'exploitation industrielle et l'alimentation de la cité minière et de certains riverains. La préservation des ressources en eau reste une priorité pour COMINAK.

Eau potable

Le tableau ci-dessous donne la consommation de l'eau potable en zone industrielle et en zone urbaine (cité COMINAK).

On note une baisse de la consommation en eau potable de 7,65% en ZU par rapport à 2018. Elle est en baisse de 11,65% en ZI.

La baisse en ZU* est due :

- aux actions déployées par le Comité Eau/Énergie (réactivité et qualité des interventions)
- et à la baisse de l'effectif de la COMINAK (-13%)

Eau d'exhaure

La mine a produit 2 004 837 m³ d'eau d'exhaure en 2019 contre 1 910 799 m³ en 2018. Le volume d'eau d'exhaure est en hausse de 4,92% par rapport à 2018. L'ouverture de travaux dans des anciens quartiers (création de nouveaux points de pompage).

Eau industrielle

On constate :

- Une hausse globale de 4,01% de la consommation d'eau industrielle MI-US*.

L'eau industrielle est l'eau produite à travers les gros trous d'aérage de la mine. Elle est utilisée dans le processus de traitement du minerai, pour l'arrosage des pistes souterraines et en surface destiné à abattre les poussières, pour laver les engins ou encore nettoyer les installations.

La consommation globale de la ZI en 2019 est de 2 753 430 m³ composée du total de la consommation Mine et Usine qui est 1 958 833 m³ et de 46 004 m³ issue des puits classes et du réseaux d'eau d'égout.

Évolution de la consommation d'eau industrielle en ZI

Les chiffres présentés concernent uniquement les secteurs les plus significatifs et le cœur des activités

(en m ³)	2015	2016	2017	2018	2019	Écart 2019/2018
Eau industrielle Mine	227 619	258 928	228 402	208 656	240 523	31 867
Eau industrielle Usine	1 515 800	1 542 840	1 727 272	1 674 599	1 718 310	43 711
TOTAL	1 743 419	1 801 768	1 955 674	1 883 255	1 958 833	75 578

Consommation d'électricité ZI et ZU

(en MWh)	2015	2016	2017	2018	2019	Écart 2019/2018
Électricité ZU	19 276	16206	15 133	12 621	11 199	-1 422
Électricité ZI	55 354	54 897	54 840	45 940	46 314	374
TOTAL	74 630	71 103	69 973	58 560	57 512	-1 048

ZI : Zone Industrielle - ZU : Zone Urbaine

* Voir glossaire page 38

GESTION DE L'ÉNERGIE

Efficacité énergétique Mine, Usine et Centrale

Les principales sources d'énergie consommées sont l'électricité et le gasoil. On note une baisse de 3,68% de la consommation d'électricité globale par rapport à 2018, dont - 11,27% en ZU et une hausse de 0,81% en ZI.

On note :

- **Mine** : une baisse de 1,95% de la consommation globale par rapport à 2018. Elle est due aux actions de performance mises en œuvre telles que la nouvelle organisation 4x3 qui induit l'arrêt de la ventilation primaire sur 7 postes en fin de semaine et la baisse de la production du remblai.
- **Usine** : une hausse de 4,12% de la consommation globale par rapport à 2018 (baisse rendement, hausse heures de marche).

La consommation de la ZI et la ZU est de 57 512 Mwh ; la cession au tiers est de 1715 MWh. Ce qui donne un total consommé de 59 227 MWh en 2019.

-3,68% de la consommation d'électricité en 2019



Consommation de gasoil

La consommation globale est en baisse de 8,51% par rapport à 2018 : baisse importante de consommation à la centrale due à une meilleure disponibilité de la SONICHAR.

-8,51% de la consommation de gasoil en 2019

Émission gaz à effet de serre

Les émissions de gaz à effet de serre sont suivies au niveau du site, les données sont présentées dans le tableau ci-dessous.



Centrale électrique

Consommations gasoil Mine - Usine - Centrale - Véhicules légers/Poids lourds

(en m ³)	2015	2016	2017	2018	2019	Écart 2019/2018
Mine	1 488	1 441	1 358	1 104	1 022	-82
Usine	3 671	2 644	3 455	3 444	3 570	126
Centrale	3 271	4 013	4 089	3 447	2 360	-1 087
Carrière	530	495	486	376	646	270
Véhicules légers/Poids lourds	211	186	160	235	271	36
TOTAL	9 171	8 779	9 548	8 606	7 869	-737

Émission de gaz à effet de serre

(en tonne)	2015	2016	2017	2018	2019	Écart 2019/2018
NOX	693,47	654,06	669,74	648,6	614,67	-33,93
SOX	478,03	879	947,27	1091,37	1059,09	-32,28
COV	223,84	134,69	212,37	243,34	326,69	83,35



NOS DÉCHETS

La COMINAK gère ses déchets en conformité avec la réglementation en vigueur et les procédures associées à chaque type de déchets produits. Ils sont triés à la source et envoyés chacun à sa destination avant traitement lors du réaménagement.



Stockage déchets plastiques

LES DÉCHETS BANALS

Le taux de valorisation supérieur à 100% s'explique par la valorisation des déchets produits de l'année n + n-1, c'est le cas de 2015, 2018 et 2019. La valorisation de 2019 est 2 x moins que 2018.

Bilan des déchets banals en tonnes

	2015	2016	2017	2018	2019	Écart 2019/2018
Ferrailles	88,85	85,10	142,12	76,75	126,98	50,23
Fûts légers	24,45	3,73	63,53	49,99	37,18	-12,81
Plastiques	16,10	22,65	40,81	32,08	34,97	2,89
Caoutchouc	20,12	22,82	22,19	33,28	20,14	-13,14
Planches	4,38	2,90	12,25	24,29	9,00	-15,29
Pneus Véhicules légers/Poids lourds	5,69	5,21	4,52	2,82	2,62	-0,21
Pneus engins	144,00	144,00	254,00	44,52	122,00	77,48
Sacs plastiques	0,75	0,75	0,75	4,61	0,00	-4,61
Bandes usagées	47,50	9,00	72,45	43,76	76,28	32,52
Papiers, carton , bois	87,44	161,80	133,47	87,06	108,02	20,96
TOTAL	351,84	457,96	746,08	399,17	537,17	138,01
Quantité de déchets banals valorisés (Tonne)	522,10	406,97	401,63	1023,94	681,85	-342,09
Taux de valorisation des déchets par rapport à la production totale (%)	148,39	88,87	53,83	256,52	126,93	-129,58



Verse Usine

LES DÉCHETS INDUSTRIELS DANGEREUX

La prévention de la pollution par la maîtrise des déversements accidentels des déchets dangereux et de leur consommation est l'un des piliers de la politique de gestion environnementale de la COMINAK. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne les déchets industriels dangereux.

-24,88%
consommation des huiles en 2019

Le tableau ci-dessous donne le bilan de la consommation des huiles.

Consommation des huiles (Période sous revue)

	2015	2016	2017	2018	2019	Écart 2019/2018
Quantité consommée (L)	613 028	616 830	708 598	438 576	329 475	-109 101
Récupération huiles usagées (L)	61 000	31 800	56 000	59 000	50 955	-8 045
Cession tiers (L)	63 020	57 660	77 105	109 360	0	-109 360
Taux de récupération (%)	9,95	5,16	7,90	13,45	15,47	2
Taux de valorisation (%)	103,31	181,32	137,69	185,36	0	-185

Les huiles


En 2019, on note :

- Une baisse de la consommation des huiles de 24,88% par rapport à 2018
- Un taux de récupération en hausse de 14,96% par rapport à 2018
- Un volume d'huiles valorisées en hausse de 41,83%.



Atelier Machine-Outils

LE SOCIAL : SANTÉ-SÉCURITÉ- RADIOPROTECTION



La santé et la sécurité de nos employés sont notre priorité au quotidien. Au sein de la COMINAK, nos normes de gestion, nos consignes et procédures ont été spécifiquement conçues pour minimiser ces risques.

SÉCURITÉ GÉNÉRALE

Le management de la sécurité au travail s'appuie sur l'analyse des risques et des événements. Ceci renforce la responsabilité de chacun dans le respect des règles et consignes internes, réglementations nationales et internationales, et normes en la matière.

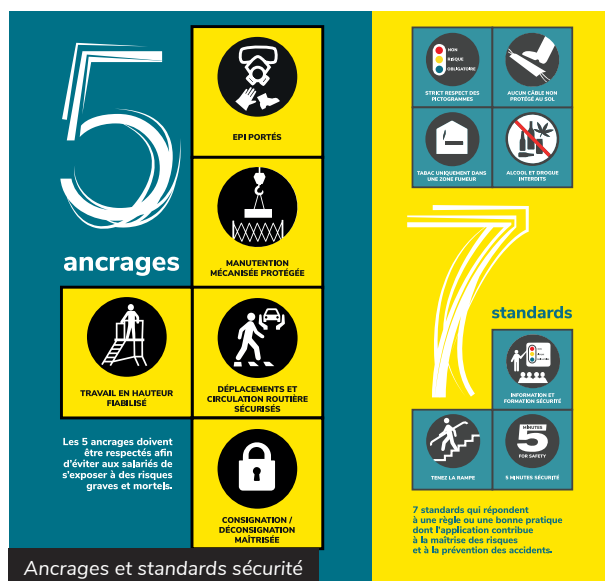
RÉSULTATS SÉCURITÉ

- Taux de Fréquence Tf1 = 3,12 en 2019 et Tf1 = 1,27 en 2018 pour un objectif < 1.
- Taux de gravité Tg = 0,15 en 2019 et Tg = 0,03 en 2018 pour un objectif < 0,1.
- 9 ATAA* (3 CK et 6 ST) en 2019 et 4 ATAA* (1 CK et 3 ST) en 2018

RESPECT DES STANDARDS

Nous veillons à ce que nos standards sécurité soient respectés à tous les niveaux hiérarchiques et à tout moment pour assurer des conditions opérationnelles sécurisées. Les orientations retenues afin de renforcer l'application des standards avaient pour but de :

- Renforcer la communication à l'aide des supports visuels dans les chantiers, ateliers et installations sur les standards "sécurité" à la Mine (affiches avec photos, schémas,...)



- Renforcer les partages de bonnes pratiques en réalisant des montages vidéo sur les standards identifiés à la Mine : prise en charge engins/véhicules légers, boulonnage, purge mécanique et prise en charge chantier
- Revoir les panneaux d'affichage des EPI en prenant en compte les risques par secteur et en précisant les règles de port
- Poursuivre et finaliser la formation culture sécurité des superviseurs par DNV-GL
- Réaliser 80% des engagements pris suite à la formation DNV-GL

HISTORIQUE DES ACCIDENTS

Le bilan des accidents de travail sur la période est le suivant :

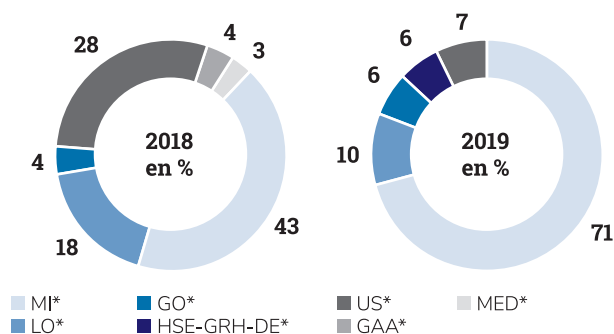
	2018					2019				
	Cumul 2018	ATSA*	ATPS*	ATAA*	AT* mortel	Cumul 2019	ATSA*	ATPS*	ATAA*	AT* mortel
CK+ST*	28	18	10	4	0	31	16	3	9 (+1 trajet)	0
MI*	12 (42,8%)	7	3	2	0	22 (71,0%)	13	2	6	0
US*	8 (28,5%)	5	3	0	0	2 (6,5%)	2	0	0	0
LO*	5 (17,8%)	2	2	1	0	3 (10%)	0	0	3	0
HSE - GRH - DE*	0	0	0	0	0	2 (6,5%)	0	2 (trajet)	0	0
DPR - QPO*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GAA*	1 (3,5%)	0	1	0	0	0	0	0	0	0
GO*	1 (3,57%)	0	1	0	0	2 (6,5%)	1	1	0	0
MED*	1 (3,57%)	0	0	1	0	0	0	0	0	0



ACCIDENTS PAR GROUPE

- Amélioration des résultats Usine (29% 2018 à 7% en 2019) et dégradation des résultats Mine (43% en 2018 à 71% en 2019)
- Dégradation des ATAA* : 9 en 2019 (3 CK et 6 ST) vs 4 en 2018 (1 CK et 3 ST)
- Répartition globale 2019 (45% CK et 55% ST) inversée par rapport à 2018 (54% CK et 46% ST)

Répartition des accidents de travail par groupe

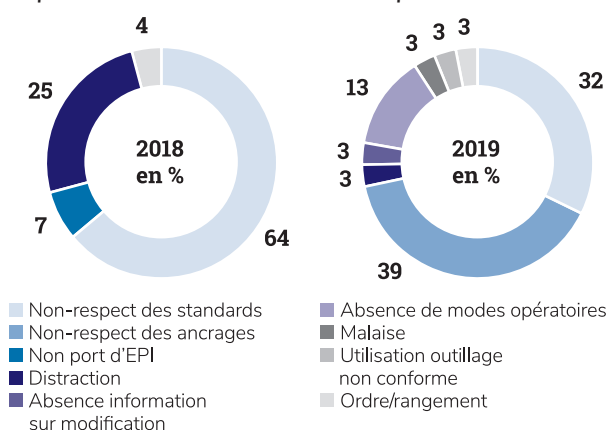


* Voir glossaire page 38

ACCIDENTS PAR FAMILLE DE CAUSES

- Facteur humain : 80% (vs 96% en 2018)
- Facteur organisationnel : 16% (vs 4% en 2018) (ordre/rangement, absence MO*)

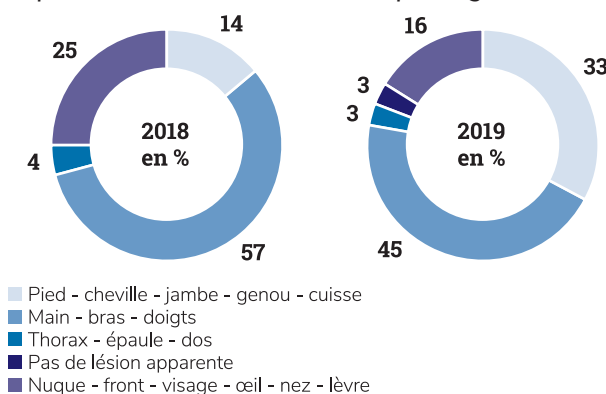
Répartition des accidents de travail par cause



NB : Certaines causes ont été ajoutées en 2019 au vu des analyses des accidents (cas des causes ayant 0 en 2018)

ANALYSE DES ACCIDENTS PAR SIÈGE

Répartition des accidents de travail par siège



- Les membres (inférieurs et supérieurs) sont impactés pour environ 80%. Ceci n'est pas lié directement au non port des EPI* mais souvent à l'énergie d'impact lors des accidents.

Les résultats sécurité dégradés des deux dernières années ont renforcé la nécessité de mettre en oeuvre des mesures préventives et correctives et d'assurer le suivi de la réalisation des actions décidées à l'issue des analyses. L'objectif est de contribuer à l'amélioration des conditions de sécurité des pratiques opérationnelles.

NB : le siège "Pas de lésion apparente" est ajouté suite aux résultats des analyses des accidents en 2019

RADIOPROTECTION

Le service radioprotection de la COMINAK s'assure du contrôle de la qualité des ambiances radiologiques des lieux de travail, aussi bien à la mine qu'à l'usine de traitement du minerai.

Les résultats de mesures sont analysés et des solutions correctives et préventives sont recherchées au quotidien.

Le personnel du service suit régulièrement des séances de recyclage pour mettre à jour les connaissances conformément à la réglementation nigérienne. Des sensibilisations sur les bonnes pratiques en radioprotection sont dispensées aux opérationnels de la mine et de l'usine.

Un réseau de surveillance radiologique de l'environnement est mis en place et permet le contrôle la qualité de l'air ambiant dans l'environnement proche du site, la qualité de la chaîne alimentaire et de l'eau de boisson.

L'ensemble des résultats de ces différents contrôles sont pris en compte afin de calculer la dose ajoutée susceptible d'être reçue par la population. Parallèlement un contrôle radiologique des sols est effectué chaque année.

LE SUIVI RADIOLOGIQUE DES TRAVAILLEURS

Le nombre de mesures d'ambiances radiologiques par an et par type de source d'exposition dans les lieux de travail est le suivant sur les 4 dernières années :

	2016	2017	2018	2019
Gamma	31 045	30 686	23 193	26 523
EAP* du Radon 222	30 764	30 680	23 209	27 088
Poussières	2 849	2 137	2 570	2 152



Audit de certification

Résultats dosimétriques des travailleurs par an

Année	Type	Effectifs contrôlés	Répartition des effectifs contrôlés (mSv)				Équivalent de dose collective Homme. Sv	Dose moyenne de l'effectif (mSv)	Doses maximales
			0 à 6	6 à 12	12 à 16	16 à 18			
2016	Sous contrat COMINAK	847	577	187	81	2	4,12	4,86	17,25
	Entreprise extérieure	590	476	101	13	0	2	3,38	15,13
2017	Sous contrat COMINAK	786	492	196	92	6	5,19	5,52	17,47
	Entreprise extérieure	664	530	111	22	1	3,02	3,32	17,11
2018	Sous contrat COMINAK	755	493	193	69	0	4,70	5,10	15,99
	Entreprise extérieure	605	500	99	5	0	2,77	3,03	12,95
2019	Sous contrat COMINAK	673	426	154	86	7	5,56	6,68	16,95
	Entreprise extérieure	558	449	82	20	7	3,47	5,03	17,94

LIMITES RÉGLEMENTAIRES

TRAVAILLEURS : Limites d'exposition fixée par...	Dose annuelle ajoutée par rapport à la radioactivité naturelle
CIPR & Directive EURATOM	100 mSv sur 5 ans
Loi nigérienne	20 mSv
Exigence COMINAK	18 mSv



Mesure ambiance de travail



Station de surveillance

GESTION DES IMPACTS

RADIOLOGIQUES

SUR LES POPULATIONS

L'évaluation de l'impact radiologique est basée sur l'estimation de la dose efficace annuelle ajoutée au niveau naturel exprimée en millisievert (mSv) résultant de l'exposition des personnes de la population constituant les groupes de références identifiés dans l'environnement des installations.

La dose efficace ajoutée est calculée à partir des résultats moyens annuels obtenus avec le réseau de surveillance radiologique de l'air, de l'eau de consommation et de la chaîne alimentaire dans l'environnement des installations minières.

Les opérations de contrôle et de surveillance de l'impact radiologique des activités industrielles sur l'environnement du site sont effectuées conformément au programme annuel établi.

Le critère d'évaluation de l'impact radiologique (la dose efficace ajoutée annuelle exprimée en mSv) appliqué aux populations nomades et sédentaires donne les résultats suivants de 2014 à 2018 (les résultats 2019 ne sont encore disponibles) :

Résultats dosimétriques des populations

Résultats dosimétriques (mSv) des populations présentes à proximité du site de COMINAK		2014	2015	2016	2017	2018
Populations sédentaires	Adultes	0,60	0,50	0,51	0,60	0,66
	Enfants	0,62	0,52	0,55	0,65	0,71
Populations nomades	Adultes	0,33	0,30	0,29	0,30	0,33
	Enfants	0,34	0,32	0,30	0,31	0,34

Évolution des doses efficaces :

Groupe sédentaire :

On note le respect de la limite réglementaire au niveau de toutes les stations. Sur les cinq dernières années, la part la plus importante est due au radon à plus de 90 %.

Pour la population sédentaire, le résultat le plus élevé a été enregistré à la gendarmerie en 2017 : il est de 0,98 mSv. La dose reçue en moyenne sur 5 ans à fin 2018 pour cette même station est de 0,96 mSv.

Groupe nomade :

On constate que les résultats de 2014 à 2019 sont largement en dessous de la limite réglementaire, la part la plus importante est due au radon à plus de 90%. Le résultat le plus élevé en moyenne sur 5 ans a été enregistré à la station ZI extérieur (0,68 mSv en 2017 et 0,59 mSv en 2018).

SANTÉ

Les principaux défis de la santé au travail pour nos travailleurs sont partagés à tous les niveaux et concernent également nos sous-traitants. Des plans de prévention annuels des risques santé et sécurité au travail et divers programmes de surveillance sont mis en œuvre, comprenant la réalisation de campagnes de mesures associées.

Le service de médecine de travail assure un rôle essentiellement préventif pour éviter toute altération de la santé des travailleurs sur le lieu de travail en surveillant leurs conditions d'hygiène et leurs états de santé en ce qui concernent les questions de santé, sécurité au travail.

Le service de médecine de travail assure la surveillance incluant :

- la visite médicale d'embauche
- la visite médicale périodique, tous les 6 mois pour les employés de la catégorie A (3/10 de la dose annuelle qui est de 20 msv), et tous les 12 mois pour ceux qui sont de la catégorie B (1/10 de la dose annuelle) : selon la réglementation nigérienne



Consultation hospital CK

- la visite de reprise (après congé de maternité, absence pour cause de maladie professionnelle, une absence d'au moins 8 jours pour cause d'AT, une absence d'au moins 21 jours pour cause de maladie ou accident non professionnel, des absences répétées pour raison de santé)
- la visite de débauchage
- la surveillance des risques au poste de travail tels que : le bruit, les troubles musculosquelettiques, le stress ...etc.

Une problématique concernant la présence de nuisances sonores a été identifiée au sein des installations, des évaluations des risques sont régulièrement effectuées et des actions individuelles et collectives ont été déployées par le médecin de travail.

Les tableaux ci-après présentent la répartition des surdités selon le corps de métier et le profil audiométrique des travailleurs.



Répartition des surdités selon le corps de métier

	Surdité légère	Surdité moyenne	Surdité sévère	Scotome à 4 KHZ	Total
Opérateur de production	5	4	1	1	11
Mécanicien	4	4	1	2	11
Opérateur de fabrication	2	2	1	0	5
Échantillonneur	1	1	1	1	4
Chaudronnier	1	1	0	0	2
Électricien	1	0	0	0	1
Topographe	0	0	0	1	1
Préventeur	1	0	0	0	1
Pompier	1	0	0	0	1
Total	16	12	4	5	37

* Voir glossaire page 38

Profil audiométrique de 2016 à 2019

	2016	2017	2018	2019
Effectif	851	776	678	627
Surdité légère	71	57	43	16
Surdité moyenne	43	23	24	12
Surdité sévère	19	11	11	4
Total	133	91	78	32

Les actions de préventions à trois (3) niveaux sont mises en place :

Primaire

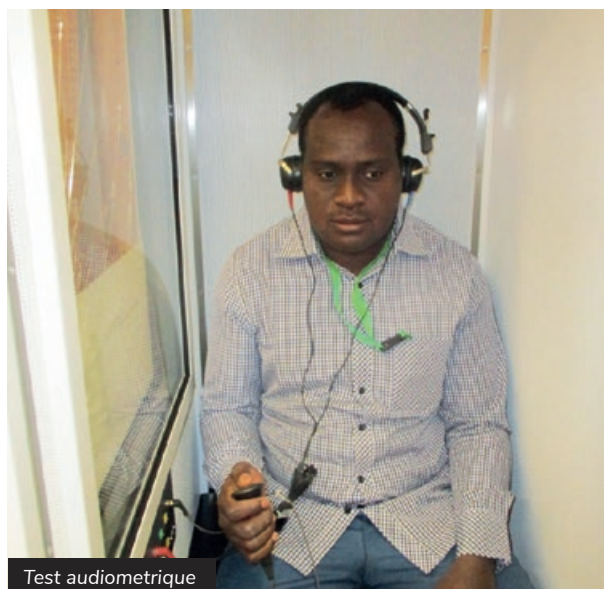
- Cartographie du bruit
- A la source (réduction des émissions et propagation du bruit)
- Organisation du travail (réduction des expositions)

Secondaire

- Dotation en EPI antibruit et sensibilisation des travailleurs à leur port effectif
- Mise en place de signalisations appropriées
- Surveillance médicale des travailleurs

Tertiaire

- Réparation médicolégal (déclaration MP à la CNSS), prothèses auditives)
- Gestion professionnelle des travailleurs victimes de surdité



Test audiométrique

STATISTIQUE DE TABAGISME

2018 & 2019

Nombre de fumeurs

	2017	2019	2019
Nombre de fumeurs	135	127	63

Dans le cadre de lutte contre le tabagisme, les actions suivantes ont été menées sur plusieurs années :

- Larges sensibilisations sur l'interdiction de fumer au fond et en dehors des zones fumeurs
- Larges sensibilisations sur les dangers du tabac tant sur la santé que sur les installations (risque incendie) lors des visites terrains et lors des visites systématiques par le MDT*.



Examen radio-pulmonaire

Suivi des travailleurs et des sous-traitants en 2018 et 2019

	Type de visite	1 ^{er} trim. 2018	2 ^{ème} trim. 2018	3 ^{ème} trim. 2018	4 ^{ème} trim. 2018	Total 2018	1 ^{er} trim. 2019	2 ^{ème} trim. 2019	3 ^{ème} trim. 2019	4 ^{ème} trim. 2019	Total 2019
Salariés COMINAK	Systématique	47	307	399	155	909	130	205	340	170	845
	Embauche	0	0	0	0	0	1	0	0	8	9
	Débauchage	19	60	9	12	100	7	28	7	6	48
	Habilitation	7	30	6	0	43	0	0	1	3	4
	Aptitude fond	0	1	0	0	1	0	0	3	0	3
	Références	10	30	20	20	80	10	20	25	15	70
	TOTAL CK	83	428	434	187	1 133	148	253	376	202	979
Sous-traitants COMINAK	Systématique	0	28	62	53	143	20	35	45	80	180
	Aptitude fond	10	6	2	7	25	18	10	15	5	48
	TOTAL	10	34	64	60	152	38	45	60	85	228
Stagiaires COMINAK	Systématique PIJD	0	4	0	10	14	0	10	20	17	47
	Aptitude fond	17	5	6	3	31	5	12	8	2	27
	TOTAL	17	9	6	13	45	5	22	28	19	74
Orano	Orano	0	8	0	0	8	0	0	4	0	4
	ESAFOR	13	4	0	0	17	0	0	0	0	0
	SOTEMI/DCOLFORCE/CIS	0	0	0	0	97	0	0	0	8	8

A photograph showing a group of camels and donkeys gathered around a concrete water trough in a dry, arid landscape. The animals are drinking water from the trough. The background is a sandy, hilly terrain under a clear sky.

LE SOCIÉTAL : NOS ACTIONS ET CONTRIBUTIONS

La prise en compte des besoins des parties prenantes passe par le dialogue et la concertation. Le maintien de notre engagement à soutenir le développement local témoigne de notre responsabilité sociétale malgré les fortes contraintes économiques.

Consciente de sa responsabilité envers ses parties prenantes, la COMINAK poursuit ses actions d'appui au développement local et régional.



Rencontre collectivité locale

LE DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Tel qu'annoncé dans la politique de management de la COMINAK, nos relations avec les collectivités se caractérisent par un dialogue ouvert avec toutes les parties intéressées, grâce à des rencontres et des communications efficaces et transparentes.

Nous nous consultons régulièrement et communiquons ensemble sur les différents projets soumis de manière respectueuse. Nous mettons des priorités par rapport aux projets retenus suivant des critères dans les domaines de la santé, l'éducation, la formation, infrastructures...etc.

Ces partenariats, axés sur l'intégration dans les territoires, contribuent durablement au développement local et au renforcement des acteurs locaux.

LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Les impacts des activités de la société sur le tissu socio-économique de la région se mesurent à l'aune :

- Des effets d'entraînement induits sur l'économie locale et régionale en termes d'impacts sur les chiffres d'affaires réalisés par les sous-traitants et fournisseurs de la région et sur l'emploi régional et local
- De l'apport au développement régional dans le cadre de la politique nationale de développement régional, de développement local (Comité des Partenariats) et d'autres activités entrant dans le cadre de l'intégration dans les territoires.

EFFETS SUR L'ÉCONOMIE

Le tableau ci-dessous donne le récapitulatif des chiffres d'affaires réalisés par l'ensemble des fournisseurs des biens et services de la société, classés par pays et par provenance et nature de leurs interventions.

- 294 fournisseurs nigériens en 2019 contre 330 en 2018 ont approvisionné COMINAK.
- Poursuite du transfert des achats France et autres pays vers l'Afrique, et le Niger.



Jardin de maraîchage

EFFET D'ENTRAÎNEMENT SUR L'EMPLOI

En termes d'emploi indirect, les sociétés sous-traitantes de la région intervenant à COMINAK dans divers travaux de régie emploient directement 1186 personnes sur 2018 et 2019 qui ont travaillé sur les installations de la société.



Personnel sous-traitants Mines

POLITIQUE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

COMINAK reste un acteur majeur de la mise en œuvre de la politique de développement régional mise en place à la fin des années 70 dans le Nord du pays à l'initiative du gouvernement et liée à l'essor de l'industrie minière régionale.

Coûts d'appui au développement local

Développement local (Comité des Partenariats)	2017 MFCFA	2018 MFCFA	2019 MFCFA
Éducation et renforcement des capacités	35	38	14
Soutien à la culture et sport régional	4	1	-
Accès à l'eau et fourniture eau	21	52	114
Ouvrages et équipements	-	2	-
Santé, Hygiène et assainissement	15	37	9
TOTAL DÉVELOPPEMENT LOCAL	75	130	136

* Voir glossaire page 38

Autres actions pour l'intégration dans le territoire	2017 MFCFA	2018 MFCFA	2019 MFCFA
Coopérative Maraichers Iférouane	17	20	21
Logements FDS	122	70	32
Soins de Santé Populations Externes	444	170	134
Aides de proximité	89	58	62
Fourniture d'eau à la population	41	51	39
TOTAL DIVERS	713	370	288
TOTAL CONTRIBUTIONS	788	500	425

Dans le cadre des accords de partenariats créés en 2006 entre les sociétés minières, les collectivités locales et les services déconcentrés de l'État, COMINAK a pris en charge en 2018, à hauteur de 185 MFCFA et 100 MFCFA en 2019 au titre de sa quote part, le financement des activités identifiées et soumises par les bénéficiaires dans les différents domaines de l'éducation, le soutien à la culture, l'accès à l'eau et la santé (Voir tableau ci-dessus).

La COMINAK a aussi assumé ses responsabilités sociétales en réalisant directement d'autres dépenses liées au développement régional et local :

- Soins de santé gratuits aux populations externes aux sociétés minières qui habitent dans les villes induites d'Arlit et Akokan, des environs, voire même d'autres régions du pays
- Mise à disposition des utilités pour les logements FDS*
- Fourniture d'eau à la population (jardins et fontaines publiques)
- Dotation en carburant et lubrifiants, au profit de la Coopérative des Maraichers d'Iférouane :
- Certaines charges de gestion urbaine des villes d'Akokan et Arlit

Bien que la fourniture d'eau potable à la population à travers la Société d'Exploitation des Eaux du Niger (SEEN) soit arrêtée en 2017, celle directe à la population (jardins et fontaines publiques) et aux logements des FDS s'est poursuivie, et a été de 411 Mm³ en 2018 et 366 Mm³ en 2019.

La COMINAK participe indirectement à l'autosuffisance énergétique régionale d'Agadez à travers la SONICHAR. En 2018, SONICHAR a réalisé un chiffre d'affaires de 6,8G FCFA et 5,6 GFCFA en 2019 avec COMINAK, et a

délibérément choisi de délester COMINAK pendant les périodes de pointe de consommation aux profits des populations.

En contribuant au désenclavement de la région avec la création et l'entretien de la route bitumée reliant Arlit à Tahoua, la COMINAK a participé en 2018 et 2019 à hauteur de 448 et 442 MFCFA au budget du GERTA, structure chargée de l'entretien périodique et des gros travaux de réfection de la route Tahoua-Arlit, représentant 1% de son chiffre d'affaires.



Cure salée

L'INTÉGRATION DANS LE TERRITOIRE

Détails des projets CBO 2018 financés par COMINAK (en FCFA)

Collectivités	Titres projets	Montants engagés
Préfecture Iférouane	Construction de deux salles de classe au CFM d'Iférouane	15 806 545
	Construction d'une salle de classe à Idawden	8 907 879
Commune Timia	Construction d'une salle d'hospitalisation à Zomo	4 845 142
	Équipement solaire du puits pastoral de Egalagh	10 596 950
	Formation de 6 élèves à l'EN et 4 au CPSP	9 397 000

Commune Iférouane	Équipement de 3 puits pastoraux en système solaire	24 997 140
	Construction puits pastoral de Ikochanane	8 502 550
	Appui technique pour l'élaboration de projets	4 586 737
	Suivi et contrôle de travaux	7 919 580
	Soutien journée de la concorde	300 000
	Communication	1 695 750
TOTAL		97 555 273

Détails des projets CBO 2019 financés par COMINAK

Collectivités	Titres projets	Montants engagés
Commune Iférouane	Équipement de 5 puits pastoraux en système de pompage solaire	40 001 850
	Construction d'un puits pastoral à Tafelene	9 180 850
Commune Timia	Construction d'un puits pastoral à Tanassefa	9 121 350
	Construction d'une salle de classe à Malatas	8 987 786
	Construction d'un forage pastoral à Tafidet	18 910 000
Commune Iférouane	Construction d'un puits pastoral à Ilassen	7 994 000
	Formation de 3 agents de santé au CPSP (Timia)	4 000 000
	Journée Alphabétisation	300 000
	Conseil départemental de l'éducation	500 000
TOTAL		98 995 836

QUELQUES ACTIONS CLÉS RÉALISÉES EN 2018-2019

VOLET ÉDUCATION

- Construction d'une salle de classe au centre de formation aux métiers (CU Arlit)
- Construction du mur de clôture de l'Inspection primaire (CU Arlit)
- Construction du mur de clôture de l'école primaire Akokan Nord (CU Arlit)

- Construction de deux classes au centre de formation aux métiers d'Iférouane (CR Iférouane)
- Construction d'une salle de classe équipée à Idawden (CR Timia)
- Formation de 6 élèves à l'école normale d'Agadez (CR Timia)



Classe d'élèves à Timia

VOLET SANTÉ

- Construction d'un Centre de Santé Intégré à Inguillachan (CR Gougaram)
- Construction d'une salle d'hospitalisation au Centre de Santé Intégré de Zomo (CR Timia)
- Formation de 4 agents de santé au Centre Privé de Santé (CR Timia)

VOLET ACCÈS À L'EAU

- Construction d'un forage pastoral à Tassadalt (CR Dannat)
- Construction d'un puits pastoral à Ikochanane (CR Iférouane)
- Équipement de 3 puits pastoraux en système de pompage solaire (CR Iférouane)
- Extension du réseau d'eau potable dans les quartiers périphériques (CU Arlit)
- Équipement solaire du puits pastoral d'Egalagh (CR Timia)



Puits pastoraux à Iférouane

VOLET INFRASTRUCTURES

- Pavage de la rue Angle grande mosquée – Angle MJC (CU Arlit)
- Reprise du système d'évacuation des eaux usées et plomberie de la préfecture (CU Arlit)

VOLET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

- Appui technique aux collectivités pour l'élaboration des dossiers de microprojets
- Suivi et contrôle de mise en œuvre des projets
- Communication autour des actions sociétales

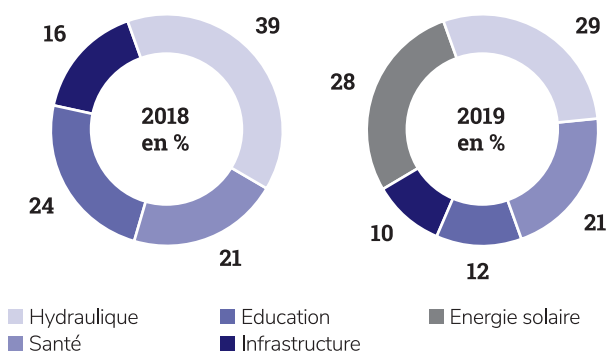
VOLET APPUI À LA CULTURE ET SPORTS

- Soutien à la lutte traditionnelle
- Soutien à la journée nationale de la femme
- Soutien à la journée des personnes handicapées
- Soutien aux activités culturelles scolaires
- Soutien aux festivités de la fête de l'arbre
- Soutien aux activités de la journée internationale de l'alphabétisation
- Soutien aux festivités de la cure salée
- Soutien à la fête du Bianou
- Soutien aux festivités commémoratives de la fête de l'indépendance

MONTANTS DES ENGAGEMENTS

Pour l'enveloppe CBO 2018, les montants des engagements s'élèvent à 307 397 561 FCFA et 308 000 510 FCFA en 2019.

Répartition des investissements CBO par domaine



En 2019 le domaine hydraulique a consommé 29 % contre 39% en 2018, l'éducation avec 12% en 2019 contre 24% en 2018 et la santé reste constant.

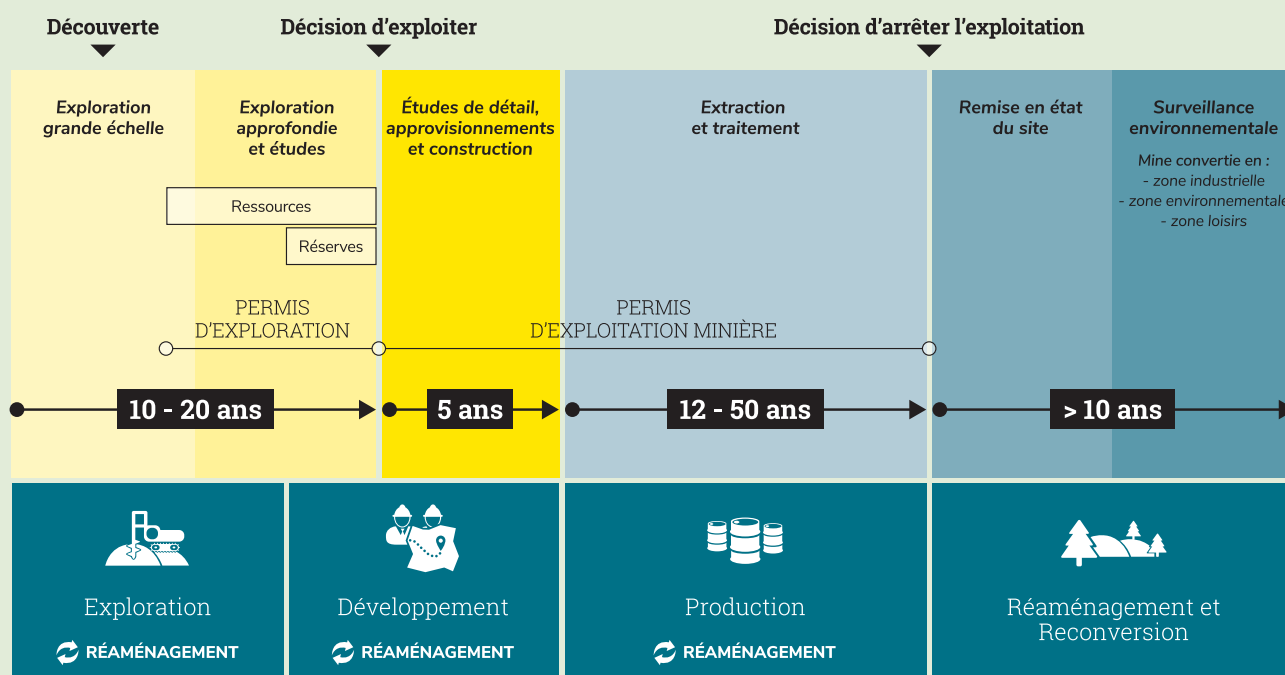
RÉAMÉNAGEMENT DU SITE DE LA COMINAK

Un projet minier est composé de cinq (5) étapes :

- L'exploration
- Le développement
- L'exploitation
- Le réaménagement
- La surveillance

Ces étapes constituent son cycle de vie qui peut s'étendre sur plusieurs années. Le réaménagement est une partie intégrante du cycle minier et est pris en compte dès la phase d'exploration.

CYCLE DE LA VIE D'UNE MINE



Après une quarantaine d'année d'exploitation, les gisements de la COMINAK s'épuisent, et le prix actuel du marché de l'uranium n'est pas favorable à la situation. La COMINAK ne dispose plus de réserves économiquement exploitables, les études géologiques et le plan minier montrent aujourd'hui l'épuisement des réserves économiquement exploitables. Le Conseil d'Administration de la COMINAK, réuni en octobre 2019, a acté l'arrêt des activités pour le 31/03/2021. Nous entrons donc dans la dernière phase du cycle : la fermeture et réaménagement.

Afin de préparer cette étape et de chiffrage, un Avant-Projet Sommaire et un Avant-Projet Détaillé ont été lancés pour compléter les études de faisabilité et chiffrage, tant sur le plan technique que social et sociétal, réalisées tout au long du cycle de vie de la mine.



Transport minéral au fond de la mine

NOTRE VISION

C'est de mener à bien notre projet de fermeture et de réaménagement comme demandé, conformément à la réglementation nationale, internationale et standards en la matière, avec l'implication des parties prenantes, pour qu'ensemble nous anticipions cette phase de façon responsable.

NOTRE OBJECTIF

Avoir une vue d'ensemble de tous les volets inclus dans le projet de réaménagement afin de mieux planifier les études de mise en œuvre, d'éviter ou d'atténuer les impacts de la fermeture et améliorer les solutions post-fermeture et limiter l'impact du passif minier du site.

POUR LA COMINAK, CELA SE TRADUIT PAR :

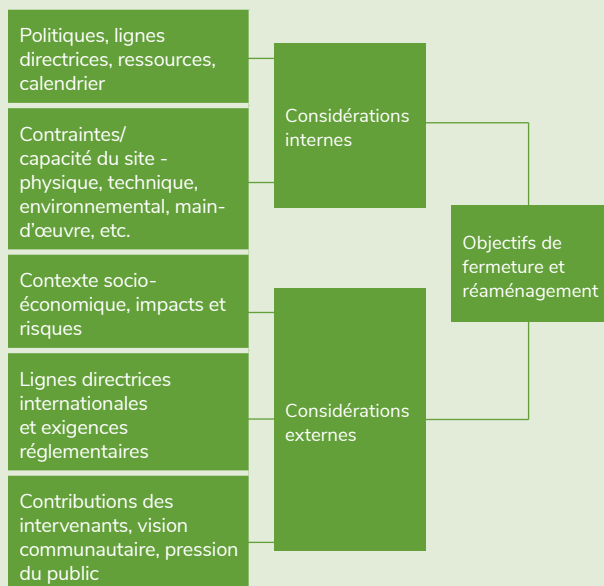
- 1 Agir en acteur minier responsable, avec l'ensemble des actionnaires de la COMINAK, en gardant des ambitions réalistes, conformément au principe ALARA ("As Low As Reasonably Acceptable").
- 2 Réaménager en respectant le cadre réglementaire nigérien, les standards ORANO, les recommandations AIEA et ICRM.
- 3 Gérer au mieux la fin de vie sociale du site dans un contexte d'emploi local très difficile.
- 4 Accompagner la transition sociétale pérenne, utile, viable et réaliste, sans se substituer aux acteurs locaux et dans la limite de nos responsabilités.

PRINCIPAUX ENJEUX DU RÉAMÉNAGEMENT SONT :

- **Technique** : assurer une stabilité pérenne en termes de sécurité et salubrité publique, réduire autant que raisonnablement possible (principes ALARA) les impacts résiduels ainsi que la surface des terrains soumis au respect de la réglementation.
- **Social** : assurer une transition sociale pour les salariés de l'entreprise.
- **Sociétal** : prendre en compte et minimiser les impacts sociétaux de la fermeture, en assurant une transition pérenne, adaptée aux besoins des populations et dans la limite de la responsabilité de l'entreprise.

Pour répondre à ces enjeux, un plan de réaménagement doit donc être défini comprenant les volets technique, social et sociétal proposés et leurs coûts.

Comme le présente ci-dessous le schéma, la prise en compte des différentes contributions est essentielle pour l'élaboration des objectifs de fermeture.



Un Avant-Projet Sommaire (APS) a été lancé en 2016 pour faire l'état des lieux en termes d'études existantes et à planifier. Des expérimentations techniques ont été réalisées pour s'assurer et conforter le choix et la faisabilité des solutions à retenir. Cet Avant-Projet Sommaire a été validé en 2018 par les actionnaires et les services techniques du ministère des mines. Un Avant-Projet Détaillé (APD) a été lancé en 2019, pour validation en 2020.

Sur la base de l'étude APS validée par l'administration nigérienne fin 2018, la COMINAK a conduit une étude d'Avant-Projet Détaillé (APD) du Réaménagement du Site (RDS) en 2019, comprenant les volets techniques, sociaux et sociétaux.

C'est dans ce cadre que le ministère des mines a créé un comité interministériel par arrêté N°79/MM/SG/DGMC/DEM du 30 avril 2019 portant création, attribution, composition et fonctionnement du comité chargé de l'étude des dossiers de réaménagement des sites miniers uranifères de COMINAK et SOMAÏR.



Murissement minéral

Plusieurs réunions de travail ont été organisées par le comité pour partager, discuter, compléter et valider les différentes parties constituant l'APD.

Au cours de son développement, cette étude APD a fait l'objet de réunions de présentation et de travail et d'échanges réguliers avec l'administration nigérienne au travers d'un comité interministériel. Les objectifs de l'APD sont :

- Préparer un plan chiffré des activités de réaménagement de la COMINAK en référence au Plan minier, tout en optimisant les coûts de mise en œuvre

- Valider en interne de COMINAK et du Comité de Pilotage du projet les actions de réaménagement proposées
- Faire approuver les différentes étapes d'avancement par l'État du Niger
- Déterminer le coût du réaménagement pour atteindre l'état final proposé
- Obtenir l'approbation de l'ensemble des parties prenantes sur l'état final proposé, les actions pour l'atteindre et le budget associé
- Faire valider les études et les coûts associés du projet par le Conseil d'Administration de la COMINAK (ORANO, SOPAMIN, OURD, ENUSA) pour le passif social, sociétal et environnemental

Le volet Technique

La méthodologie repose sur une analyse des risques et impacts générés par chaque terme source et la définition des objectifs à atteindre. On entend par "terme source", les installations du site constituant une source de risque pour la population, la faune, la flore et pour l'environnement dans sa globalité. Trois (3) types de risques sont identifiés :

- Risques radiologiques
- Risques chimiques
- Risques sécuritaires (chute, chute d'objet, blessure...etc.)

Pour éliminer ces risques et réduire les impacts, diverses solutions seront mises en œuvre dans les actions de réaménagement :

- Couverture des zones radiologiquement marquées avec de l'argile de Tejia et du grès d'Abinki provenant des carrières du site de la COMINAK
- Décapage des sols
- Démantèlement des installations industrielles
- Sécurisation des travaux miniers souterrains et des carrières

En plus des installations, la gestion des déchets spéciaux est prise en compte.

Le volet Social

Une cartographie des effectifs avec classement par groupes de personnes concernées a été établie.

Un plan d'action composé de plusieurs étapes a été élaboré. Il est constitué des parties suivantes :

- Une note de cadrage qui définit les grands axes du plan d'action
- Les actions de reclassement
- Les actions d'anticipation de la fermeture
- Les actions à mettre en œuvre lors de la fermeture

Le volet Sociétal

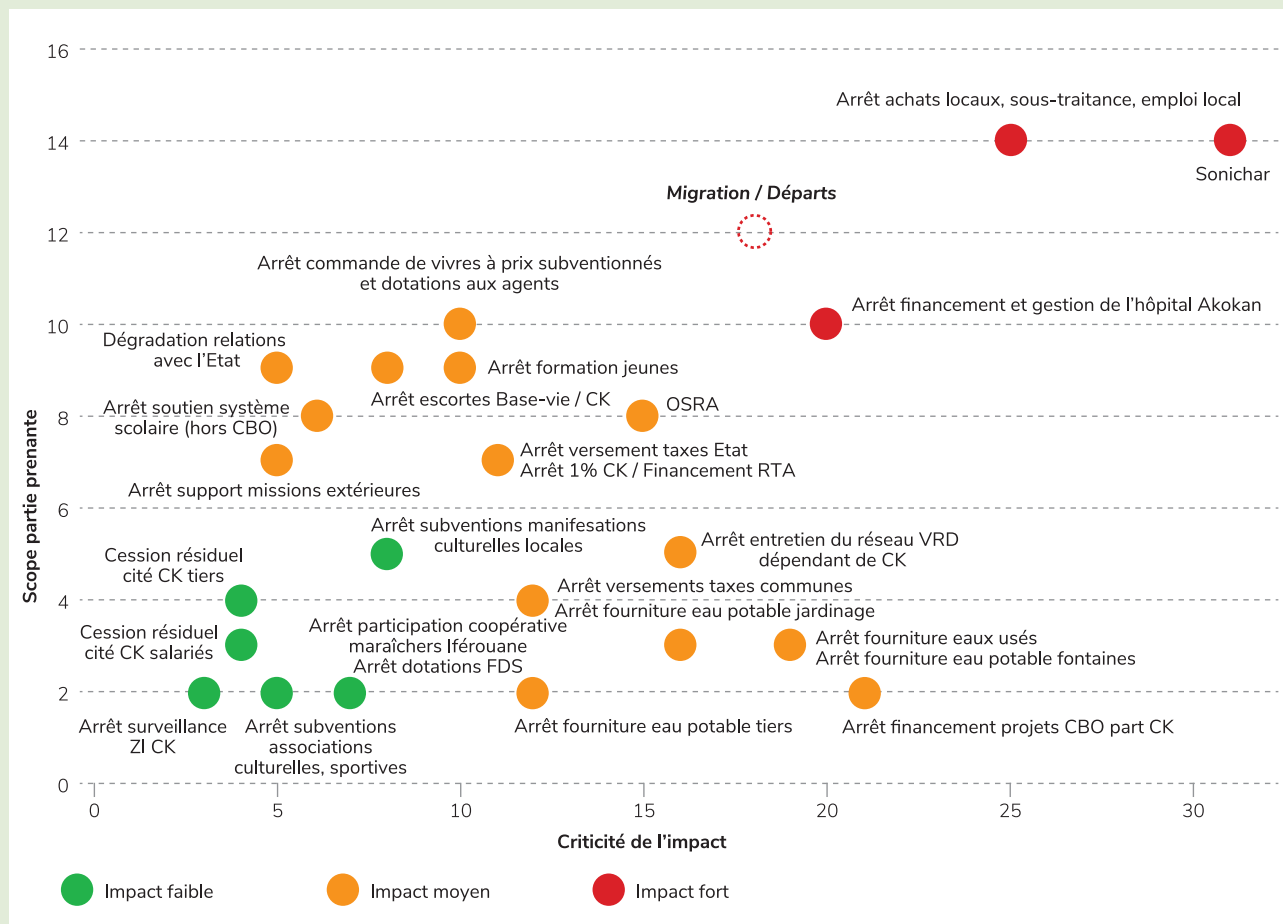
Pour impliquer et prendre en compte leur avis, des interviews ont été menées auprès des parties prenantes au niveau local et à Niamey auprès de l'administration centrale. L'ensemble des parties prenantes ont été consultées : société civile, sous-traitants, commerçants, maraîchers, administrations locale et centrale, etc. A l'issue de ces interviews, une cartographie des impacts classés par ordre de criticité a été élaborée.

Les impacts ainsi obtenus nous permettront de définir les actions à lancer dans le volet sociétal du réaménagement. C'est tout l'objet de l'Avant-Projet Détaillé.

Une restitution des travaux sera ensuite présentée aux parties prenantes interviewées.



Bassin recouvert



LA TRANSPARENCE DES REVENUS

Pour une meilleure gouvernance, nous déclarons chaque année les revenus versés à l'État. Ceci, afin de répondre aux principes de transparence, qui visent à promouvoir une gestion ouverte et responsable des ressources extractives au Niger.

Notre volonté de transparence se traduit à travers l'accès, la communication et la publication de nos résultats.



LA MISE EN ŒUVRE D'ITIE

L'ITIE (Initiative pour la transparence des industries extractives) est un processus à travers lequel les recettes gouvernementales générées par les industries extractives – tels que les impôts, la part du pétrole sur le bénéfice et les royalties – sont publiées dans des rapports indépendamment vérifiés.

Ces rapports se basent sur des informations sur les paiements effectués par les entreprises et les revenus perçus par les gouvernements. L'objectif de la publication de ces rapports est d'améliorer la transparence dans les pays riches en pétrole, en gaz et en ressources minérales.

C'est dans ce cadre que la COMINAK a déclaré son soutien au processus ITIE à travers :

- 1 L'engagement à soutenir et coopérer dans la mise en œuvre du plan de travail de l'ITIE
- 2 Tous les paiements significatifs ont été divulgués à l'organisation chargée de rapprocher les chiffres et de produire le rapport ITIE conformément aux formulaires de déclaration ITIE dans les délais convenus
- 3 L'entreprise s'engage à répondre aux questions de l'organisation chargée de rapprocher les chiffres et de préparer le rapport ITIE afin d'aider le rapprochement des paiements de l'entreprise et des recettes du gouvernement, conformément aux formulaires de déclaration ITIE.

BASE D'ÉTABLISSEMENT DES DONNÉES

Les informations présentées dans la déclaration ITIE ont été préparées à partir des systèmes comptables de la société utilisés pour la préparation des comptes sociaux.

Les comptes sociaux de la société COMINAK S.A. pour la période de 12 mois close au 31 décembre 2017 ont été établis selon le référentiel comptable de l'OHADA, et sont audités par un cabinet agréé.

Déclarations ITIE 2018 et 2019 (en FCFA)

Impôts/Taxes/Redevances/Autres	Montant payé en 2018	Montant payé en 2019
Redevance minière	2 377 156 576	2 300 891 694
Dividendes	-	-
Redevance superficière	412 650 000	356 150 000
ITS	731 479 579	661 724 918
IRVM et redevance ASTRO NIGER	520 341 870	362 670 859
Impôts sur les sociétés (I.S.B.)	-	-
Précompte I.S.B. retenu sur factures fournisseurs	219 021 275	158 317 063
TVA retenue a la source sur factures fournisseurs	1 005 950 120	414 856 496
TVA facturée par COMINAK	98 619 729	45 494 995
Droits de douanes	2 970 379 260	2 879 060 356
Autres impôts et taxes divers	482 385 580	538 286 065
Appuis aux collectivités	416 705 121	530 779 123
TOTAL	9 234 689 110	8 248 231 569

Glossaire

A

AMT : Agent de Maîtrise des Travaux

B

Becquerel (du nom du physicien français qui découvrit la radioactivité) : Unité de mesure de la radioactivité, qui vaut une désintégration par seconde. On le note Bq. C'est une unité très petite. La radioactivité naturelle d'un corps humain est de 10 000 Bq, soit 130 Bq/kg.

C

Chaîne alimentaire : Ensemble des relations qui unissent, d'un point de vue alimentaire, les différents niveaux trophiques d'un écosystème.

Contamination : Présence d'un élément chimique ou d'un corps étranger dans une matière ou dans un milieu. Contamination radiologique : présence d'éléments radioactifs dans une matière ou un milieu n'en contenant pas naturellement.

D

Dose, débit de dose, dosimétrie, dosimètre : La dose est la quantité d'énergie reçue et réellement absorbée par des objets irradiés (notamment par les êtres vivants).

Le débit de dose efficace est la quantité d'énergie reçue par un kilogramme de matière vivante pendant un certain temps.

La dosimétrie est l'évaluation des débits de doses et la mesure se fait à l'aide d'un appareil spécifique, le dosimètre. Elle s'exprime en joule par kilo de substance irradiée, unité appelée également Gray. Toutefois dans le cas de l'irradiation des êtres vivants, la nocivité d'un rayonnement dépend aussi de sa nature (alpha, gamma...) et du type de tissu exposé (peau, organe interne...) Pour cette raison, est calculée à partir de la dose absorbée par les tissus, une dose efficace mesurée en Sievert. La nocivité d'un rayonnement dépend beaucoup de l'intensité de la dose absorbée.

E

Effluent : Fluide (gaz ou liquide) produit par une activité humaine et contenant des matières polluantes ou porteur d'énergie.

Environnement (ISO 14001) : Milieu dans lequel un organisme fonctionne, incluant l'air, l'eau, la terre, les ressources naturelles, la flore, la faune, les êtres humains et leurs interrelations

Exhaure : Ensemble des eaux provenant d'une exploitation minière, pompées et rejetées dans le milieu pour que la mine reste à sec.

G

Gray : mesure de la dose absorbée.

I

Impact environnemental : Toute modification de l'environnement, négative ou positive, résultant totalement ou partiellement des activités, produits ou services d'un organisme.

Irradiation : Exposition à un rayonnement et, par extension, effet d'une exposition à un rayonnement.

ISO 14001 : Partie de la norme internationale ISO 14000 relative à la mise en place d'un système de management environnemental. Les entreprises qui le choisissent s'engagent dans un processus d'amélioration continue de leurs performances environnementales. Elles sont contrôlées tous les 3 ans par un auditeur externe à l'entreprise qui certifie que le système de management environnemental est conforme à la norme.

L

Lixiviation : Opération qui consiste à faire passer un solvant sur des matériaux disposés en couche pour en extraire un ou plusieurs constituants solubles.

O

OHSAS 18001 : Référentiel international définissant les exigences applicables à un Système de Management de la Santé et de la Sécurité de salariés, en vue de sa certification.

P

P.P.M : Partie Par Million; c'est par exemple 1 gramme dans une tonne.

R

Radioprotection : Ensemble des mesures destinées à assurer la protection sanitaire de la population contre les rayonnements ionisants.

S

Sievert (du nom du physicien suédois considéré comme étant le fondateur de la radioprotection moderne) : Unité de mesure de la dose efficace. On le note Sv. Ses sous multiples fréquemment utilisés sont :

- le milli sievert, noté mSv, qui vaut un millième de Sievert.
- le micro sievert, noté µSv, qui vaut un millionième de Sievert.

Système de management environnemental (SME) : Selon ISO 14001, le SME est une composante du système de management environnemental global qui inclut la structure organisationnelle, les activités de planification, les responsabilités, les pratiques, les procédures, les procédés et les ressources pour élaborer, mettre en œuvre, réaliser, passer en revue et maintenir la politique environnementale.

Système de management intégré (SMI) : Un système de management qui permet de gérer de façon globale les parties communes aux référentiels Qualité, Sécurité, Environnement en fonction des caractéristiques de l'entreprise (secteur d'activité, politique, moyens humains et financiers).

Z

ZI-CK : Zone Industrielle de la COMINAK.

ZI-SR : Zone Industrielle de la SOMAÏR.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AMT : Agent de Maîtrise des Travaux	PSL : Premier secours léger
APD : Avant-Projet Détaillé	QPO : Groupe Qualité Performance Opérationnelle
APS : Avant-projet sommaire	RdS : Réaménagement du Site
ASF : Agent Sécurité Formation	SG : Secrétariat Général
ATAA : Accident de Travail avec Arrêt	SME : Système de Management Environnemental
ATSA : Accident de Travail Sans Arrêt	SMI : Système de Management Intégré
CCN : Centre COMINAK de Niamey	SOx : Oxyde sulfureux
CEQ : Correspondant Environnement Qualité	ST : Sous-traitants
CK : COMINAK	Tba : Tonnes brutes abattues
COFIL : Comité de Pilotage	TbpdT : Tonnes brutes produites
COV : Composé Organique Volatil	TF : Taux de Fréquence
CNSS : Caisse Nationale de Sécurité Sociale	TG : Taux de Gravité
CSED : Comité Sécurité Environnement Direction	TMS : Travaux Miniers Souterrains
CSST : Comité Santé et Sécurité au Travail	TM-S : Troubles Musculo-Squelettiques
DE : Directeur des Exploitations	TNI : Transport Nucléaire International
DG : Directeur Général	TPH : Tourniquets Pleine Hauteur
DPR : Directeur de Production	TS7 : Transporteur Stérile n°7
EAP : Energie Alpha Potentielle	tU : Tonne Uranium
EPI : Equipement de Protection Individuel	US/EA : Service Usine Electricité Automatismes
FCFA : Franc de la Communauté Financière Africaine	US/EM : Service Usine Entretien mécanique
FDS : Forces de Défense et de Sécurité	VGR : Valeur Guide de Référence
GAA : Groupe Gestion des Approvisionnements et Achats	VSH : Visite Sécurité Hiérarchique
GES : Gaz à Effet de Serre	VSI : Visite Sécurité Installation
GO : Groupe Géologie	VSP : Visite Sécurité Participative
GPEC : Service Gestion Prévisionnelle Emploi Compétences	ZI : Zone Industrielle
GRH : Groupe Ressources Humaines	ZU : Zone Urbaine
GT : Gros Trous	
HIPO : Évènements à haut potentiel de gravité	
HSE : Groupe Hygiène Sécurité Environnement	
ISO : Organisation internationale de normalisation	
LO : Groupe Logistique	
LO/EE : Service Logistique Eau et Energie	
MDT : Médecin du travail	
MED : Groupe Médical	
MVP : Management Visuel de la Performance	
MP : Maladies Professionnelle	
MO : Modes Opératoires	
mSv : milli Sievert	
NOx : Oxyde d'azote	
OE : Ouvriers et employés	
ONG : Organisation Non Gouvernementale	
PA : Plan d'actions	
PS : Personnel Supérieur	

Pour toutes suggestions et/ou informations complémentaires, vous pouvez nous contacter au 00 (227) 20 73 58 20 :

ABDOULAYE Aboubacar
Secrétaire Général

SOTTY MAIGA Fourera
Service Environnement &
Développement Durable

COMINAK – Siège social
Immeuble SONARA 1 - Rond-Point KENNEDY
BP : 10545 NIAMEY-NIGER

